

Communauté de Communes du Vallespir



La fréquentation touristique et excursionniste

Septembre et octobre 2024

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme

Le bulletin d'information bimestriel

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association nationale des Agences de Développement Touristique.

Ces informations sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé.

Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme que nous recommandons donc de prendre en compte.

Les principaux points de vigilance sont présentés en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation des données et réalisation du bulletin : Eric Maurence. EMC
Contact : eric.maurence@gmail.com | 06 86 40 15 33

Sommaire interactif

Vous pouvez accéder à une page en cliquant sur son intitulé.

Pour revenir au sommaire, utilisez le renvoi présent sur toutes les pages en haut à droite



Pages

4	Partis-pris retenus pour la présentation des résultats
6	<i>En préalable</i> : les périodes potentiellement non ouvrées
7	A La fréquentation durant la journée (de 6h à minuit)
8	1. Le nombre moyen de visiteurs par jour
9	2. Le nombre moyen de visiteurs français par jour
10	3. Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour
11	4. Le nombre total de journées-visiteurs par mois et pour les deux mois ↳ Fréquentation totale Fréquentation française Fréquentation étrangère
12	5. Les jours de début et de fin de séjour
12	6. Les maximums et minimums de fréquentation
12	7. L'intensité de fréquentation par type de journée
13	B La fréquentation nocturne (de minuit à 6h)
14	1. Le nombre moyen de nuitées par jour
14	2. Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois
15	3. Les nuitées françaises (par jour et totales)
16	4. Les nuitées étrangères (par jour et totales)
17	C La fréquentation intra-départementale (générée par les habitants du département)
18	1. Le nombre moyen de visiteurs habitant le département
18	2. Le nombre total de journées-visiteurs générées par les habitants du département
19	D La provenance des touristes et des excursionnistes extra-départementaux
20	1. Les régions de provenance des visiteurs français
21	2. Les départements de provenance des visiteurs français
22	3. Les pays de provenance des visiteurs étrangers
23	E La mobilité des visiteurs et des habitants
24	Informations préalables sur les données de mobilité
25	1. La provenance des excursionnistes en séjour dans le reste du département
26	2. La provenance des excursionnistes occasionnels habitant le reste du département
27	3. La provenance des excursionnistes récurrents habitant le reste du département
28	4. La destination des déplacements à la journée des touristes du territoire
29	5. La destination des déplacements à la journée des habitants du territoire
30	Annexes
31	Éléments à prendre en compte lors de la lecture des résultats
33	Définitions
34	Les groupes de communes (mobilité)

Partis-pris retenus pour la présentation des résultats

Une information détaillée

Plutôt que de globaliser les analyses ou de les polariser sur certaines catégories de visiteurs nous avons pris le parti de communiquer des données détaillées afin de permettre de fournir la vision la plus complète possible de la fréquentation, d'optimiser la pertinence des rapprochements avec les autres données disponibles sur le territoire et de rendre possible, le cas échéant, la correction de certaines estimations. En outre, certaines informations relatives à la fréquentation peuvent s'avérer utiles dans le cadre de réflexion portant sur d'autres aspects que le tourisme comme la mobilité infra-territoriale ou la sécurité.

Plusieurs niveaux de détail sont ainsi proposés :

- Un détail par catégorie de visiteurs.

Le dispositif Flux Vision Tourisme fournit des données de fréquentation au niveau de plusieurs catégories de visiteurs, notamment deux types de touristes et deux types d'excursionnistes selon que la présence des individus sur le territoire est occasionnelle ou récurrente (voir présentation en annexe). Nous avons maintenu ce niveau de détail pour la quasi-totalité des résultats relatifs au volumes de fréquentation (parties A, B et C). Il résulte de ce parti-pris un document plus riche en informations et en niveaux d'analyse, mais aussi en apparence plus complexe.

Dans le cadre d'une exploitation centrée sur le tourisme il est possible de se concentrer sur les visiteurs les plus représentatifs de la fréquentation touristique à savoir ceux présents de manière occasionnelle. Ces deux catégories, les « touristes » et les « excursionnistes », sont mises en évidence par des couleurs spécifiques et signalées par des étoiles dans les tableaux.

- Un détail par provenance : Français / Étrangers

Compte tenu des multiples différences entre les deux populations (attentes, comportements, périodes de présence, retombées économiques...) il est important de disposer des données sur les volumes et modalités de présence propres à chacune d'entre elles. En outre, comme il l'est détaillé en annexe dans les précautions à prendre lors de la prise en compte des données Flux Vision Tourisme il est fréquent que le dispositif surestime l'importance de la fréquentation étrangère. Il convient donc de disposer du détail pour apprécier la présence de ces éventuelles surestimations et être en mesure de les corriger.

Des volumes de fréquentation totaux et par jour

Pour la plupart des indicateurs relatifs aux volumes de visiteurs nous avons communiqué les résultats à deux niveaux : le volume total (par mois ou pour les deux mois) et le volume moyen par jour.

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communiquant pas de données sur le nombre de visiteurs (elles portent sur le nombre de nuitées ou de journées-visiteurs), la communication d'un nombre de visiteurs par jour permet de comparer le niveau de fréquentation à celui de la population locale, rappelé à l'aplomb des résultats.

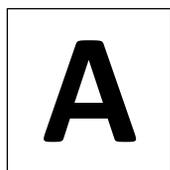
Une comparaison avec l'année précédente

Contrairement à la précédente version du bulletin, les évolutions de la fréquentation par rapport à l'année précédente sont maintenant indiquées. Dans les tableaux de résultats les évolutions positives sont mentionnées en vert et les évolutions négatives en rouge. Compte tenu de la marge d'erreur inhérente à toute évaluation reposant sur des protocoles d'extrapolation, les évolutions inférieures à 1% sont mentionnées en grisé car non significatives.

Les évolutions par rapport à n-1 sont exprimées en **pourcentages** dans les tableaux présentant les **nombre moyens de visiteurs par jour** et en **volume** dans ceux portant sur les **totaux par mois ou par bimestre**.

Pour 2024 les évolutions par rapport à 2023 ne figurent que dans les bulletins relatifs au département et à ses 6 zones touristiques. Les EPCI et les stations ayant démarré l'observation en 2024 ces comparatifs seront disponibles à partir de 2025.

Les évolutions avec l'année précédente sont également indiquées dans les courbes de fréquentation journalière (en pointillé gris). Afin de mieux visualiser les évolutions entre les deux années, **les courbes ont été calées au niveau des week-ends**.



LA FRÉQUENTATION DURANT LA JOURNÉE

Présence entre 6h00 et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme communique des données de fréquentation relatives à deux périodes de la journée : la présence **en journée** (de 6h du matin à minuit) et la présence durant **la nuit** (de minuit à 6 heures).

Sont présentées ci-après les données relatives aux visiteurs vus sur le territoire durant la journée. Elles permettent notamment d'analyser la fréquentation excursionniste (présente uniquement à la journée, sans nuit passée sur le territoire).

Compte tenu de la **durée** et de la **fréquence** de leur présence sur le territoire, les visiteurs sont classés en quatre catégories dans le dispositif Flux Vision Tourisme.

Deux catégories de « dormants » (avec nuitée sur le territoire) :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement pour une durée limitée.
- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Deux catégories de personnes présentes uniquement quelques heures dans la journée sans nuit sur place :

- Les « **excursionnistes** » au sens strict : visiteurs venant occasionnellement sur le territoire à la journée.
- Les « **excursionnistes récurrents** » : visiteurs présents souvent à la journée (domicile-travail...).

Du fait de leur présence occasionnelle sur le territoire les catégories **touristes** et **excursionnistes** sont les plus représentatives du phénomène touristique. Elles sont mises en évidence en couleur dans les tableaux de résultats.

1 Le nombre moyen de visiteurs par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le nombre moyen de personnes par jour est un indicateur intéressant permettant de rapprocher les volumes de fréquentation du nombre d'habitants du territoire.

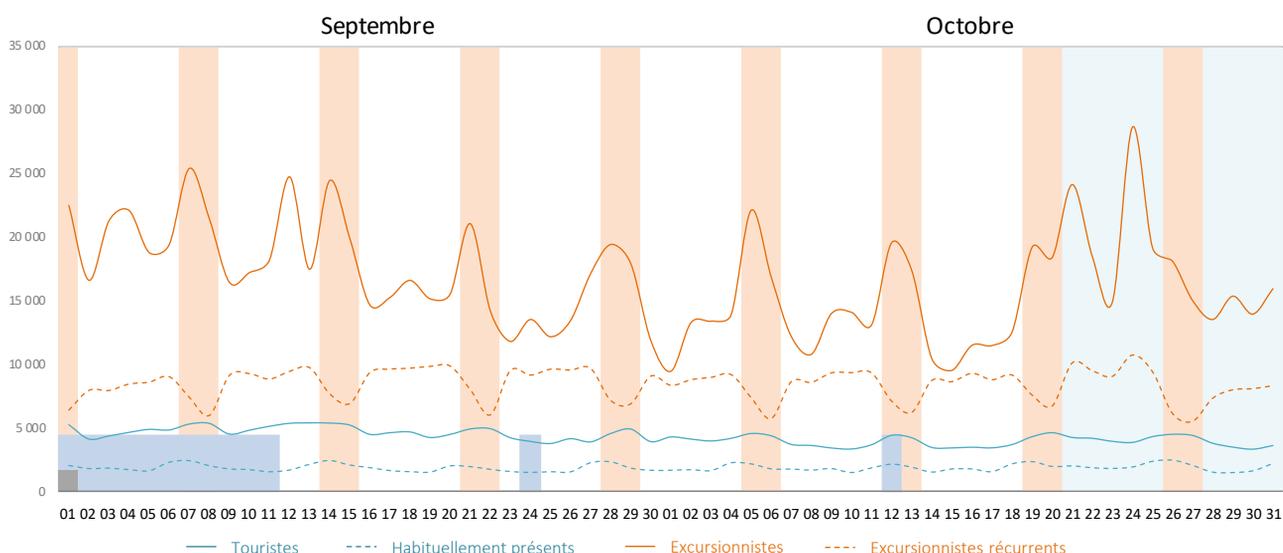
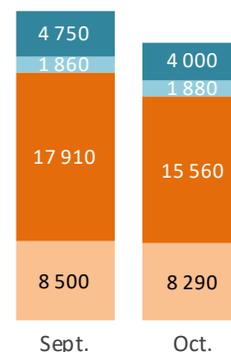
Taille de la population : 20 370 habitants

- 31 350** visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois
- 4 370** touristes. 6 240 personnes en séjour en comptant les habituellement présents
- 16 720** excursionnistes. 25 110 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

Nombre moyen de visiteurs par jour

Nb moyen de personnes / jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1
Présence en séjour	6 610	-	5 880	-	6 240	-
★ Touristes (sens commun)	4 750	-	4 000	-	4 370	-
Habituellement présents	1 860	-	1 880	-	1 870	-
Présence à la journée	26 410	-	23 850	-	25 110	-
★ Excursionnistes	17 910	-	15 560	-	16 720	-
Excursionnistes récurrents	8 500	-	8 290	-	8 390	-
Ensemble hors transit	33 020	-	29 730	-	31 350	-
★ Touristes + Excursionnistes	22 660	-	19 560	-	21 090	-
Personnes en transit (< 2 h)	163 360	-	143 000	-	153 010	-

Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux



2 Le nombre moyen de visiteurs français par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Visiteurs français provenant du reste du département ou d'autres départements

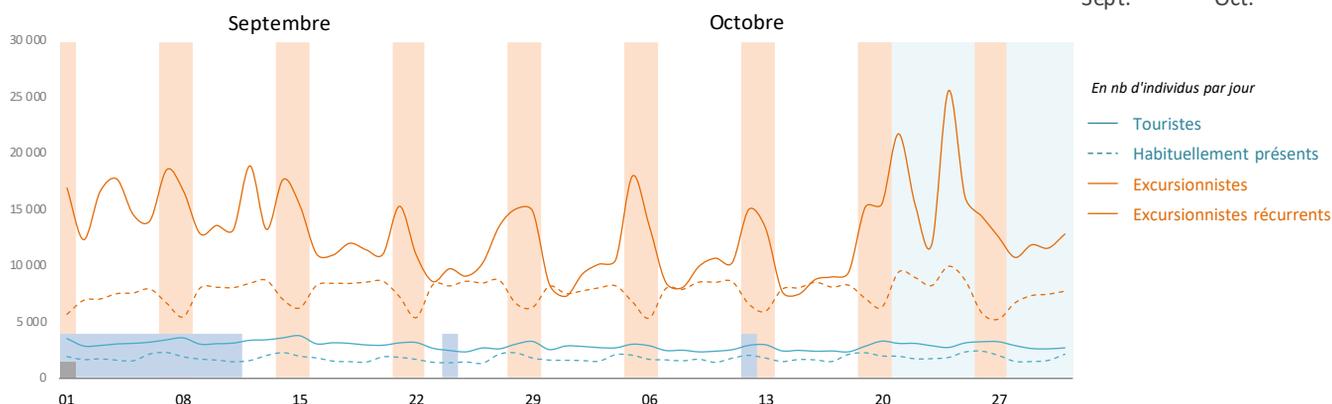
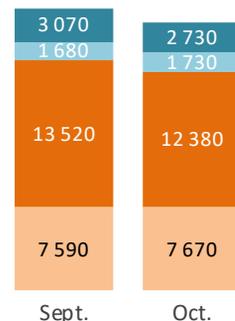
Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

25 180 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

2 900 touristes. 4 610 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

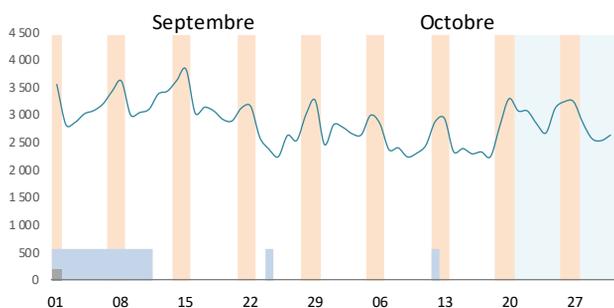
12 940 excursionnistes. 20 570 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

Nb moyen de personnes / jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	7 510	/n-1
Présence en séjour	4 750	-	4 460	-	4 610	-
★ Touristes (sens commun)	3 070	-	2 730	-	2 900	-
Habituellement présents	1 680	-	1 730	-	1 710	-
Présence à la journée	21 110	-	20 050	-	20 570	-
★ Excursionnistes	13 520	-	12 380	-	12 940	-
Excursionnistes récurrents	7 590	-	7 670	-	7 630	-
Ensemble hors transit	25 860	-	24 510	-	25 180	-
★ Touristes + Excursionnistes	16 590	-	15 110	-	15 840	-
Personnes en transit (< 2 h)	58 780	-	53 410	-	56 050	-

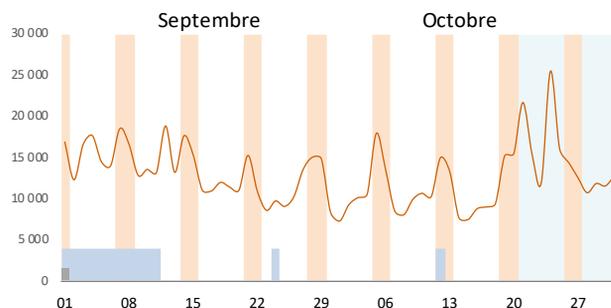


Évolution journalière de la fréquentation par catégorie de visiteurs

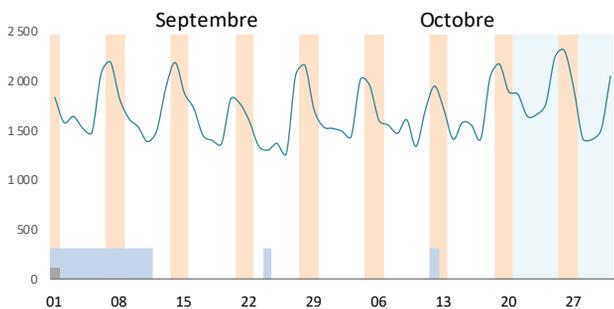
Touristes (présence occasionnelle)



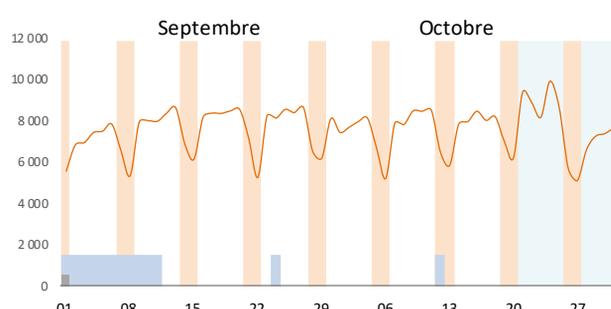
Excursionnistes (présence occasionnelle)



Habituellement présents (présence fréquente)



Excursionnistes récurrents (présence fréquente)



Les comparaisons avec l'année précédente seront disponibles à partir de janvier 2025

3 Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

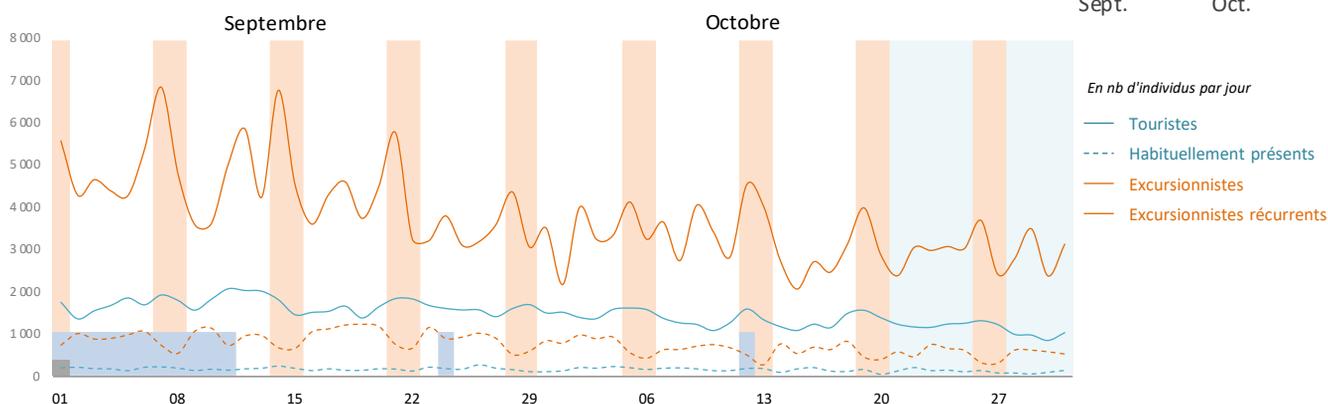
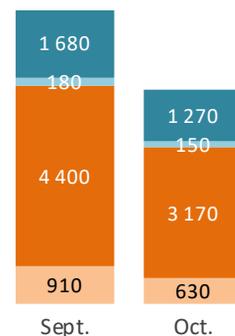
Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

6 170 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

1 470 touristes. 1 630 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

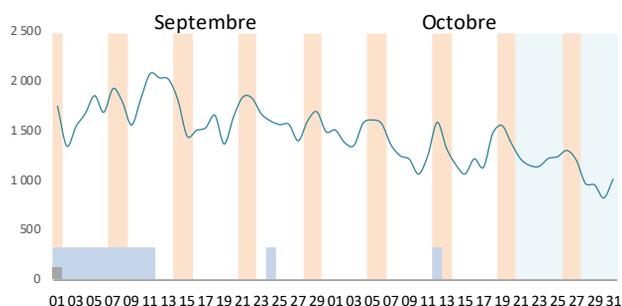
3 770 excursionnistes. 4 540 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

Nb moyen de personnes / jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	3 100	/n-1
Présence en séjour	1 860	-	1 420	-	1 630	-
★ Touristes (sens commun)	1 680	-	1 270	-	1 470	-
Habituellement présents	180	-	150	-	160	-
Présence à la journée	5 310	-	3 800	-	4 540	-
★ Excursionnistes	4 400	-	3 170	-	3 770	-
Excursionnistes récurrents	910	-	630	-	770	-
Ensemble hors transit	7 170	-	5 220	-	6 170	-
★ Touristes + Excursionnistes	6 080	-	4 440	-	5 240	-
Personnes en transit (< 2 h)	104 580	-	89 590	-	96 960	-

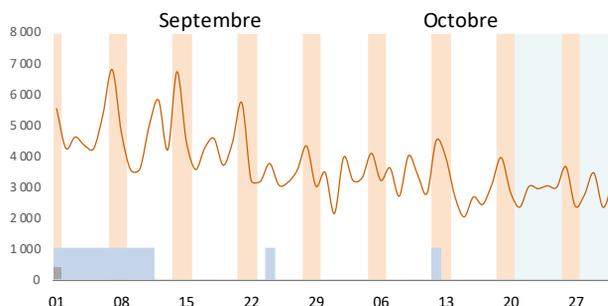


Évolution journalière de la fréquentation par catégorie de visiteurs

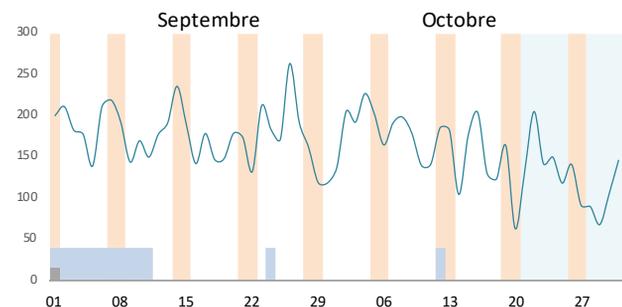
Touristes (présence occasionnelle)



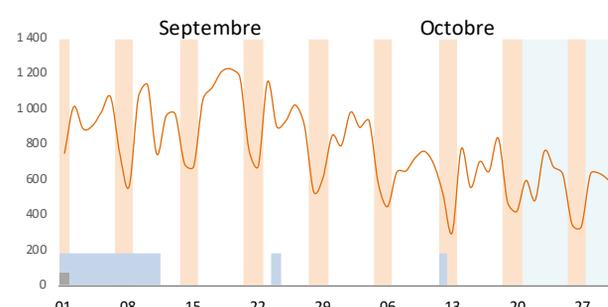
Excursionnistes (présence occasionnelle)



Habituellement présents (présence fréquente)



Excursionnistes récurrents (présence fréquente)



Les comparaisons avec l'année précédente seront disponibles à partir de janvier 2025

4

Le nombre total de journées-visiteurs

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique pas de données de fréquentation en visiteurs uniques. L'indicateur retenu ici pour rendre compte du volume global de présence est ainsi la somme des personnes comptabilisées chaque jour, en d'autres termes, le nombre total de journées-visiteurs (ou de "journées de présence") durant la période. Les pourcentages d'évolution ainsi que les courbes d'évolution de la fréquentation au cours des deux mois sont identiques aux précédents. Ils ne sont pas repris ici.

➔ Fréquentation totale (français + étrangers)

1 912 580 journées-visiteurs sur les deux mois.

266 590 journées générées par les touristes. 380 860 en comptant les habituellement présents

1 019 690 journées-excursionnistes. 1 531 720 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
Présence en séjour	198 340	-	182 520	-	380 860	-
★ Touristes (sens commun)	142 500	-	124 090	-	266 590	-
Habituellement présents	55 840	-	58 430	-	114 270	-
Présence à la journée	792 350	-	739 370	-	1 531 720	-
★ Excursionnistes	537 450	-	482 240	-	1 019 690	-
Excursionnistes récurrents	254 900	-	257 130	-	512 030	-
Ensemble hors transit	990 690	-	921 890	-	1 912 580	-
★ Touristes + Excursionnistes	679 950	-	606 330	-	1 286 280	-
Personnes en transit (<2 h)	4 900 810	-	4 433 030	-	9 333 840	-

➔ Fréquentation française



1 535 840 journées-visiteurs sur les deux mois.

176 780 journées générées par les touristes. 281 090 en comptant les habituellement présents

789 430 journées-excursionnistes. 1 254 750 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
Présence en séjour	142 680	-	138 410	-	281 090	-
★ Touristes (sens commun)	92 130	-	84 650	-	176 780	-
Habituellement présents	50 550	-	53 760	-	104 310	-
Présence à la journée	633 230	-	621 540	-	1 254 750	-
★ Excursionnistes	405 580	-	383 860	-	789 430	-
Excursionnistes récurrents	227 650	-	237 680	-	465 320	-
Ensemble hors transit	775 910	-	759 950	-	1 535 840	-
★ Touristes + Excursionnistes	497 710	-	468 510	-	966 210	-
Personnes en transit (<2 h)	1 763 460	-	1 655 820	-	3 419 280	-

➔ Fréquentation étrangère



376 760 journées-visiteurs sur les deux mois.

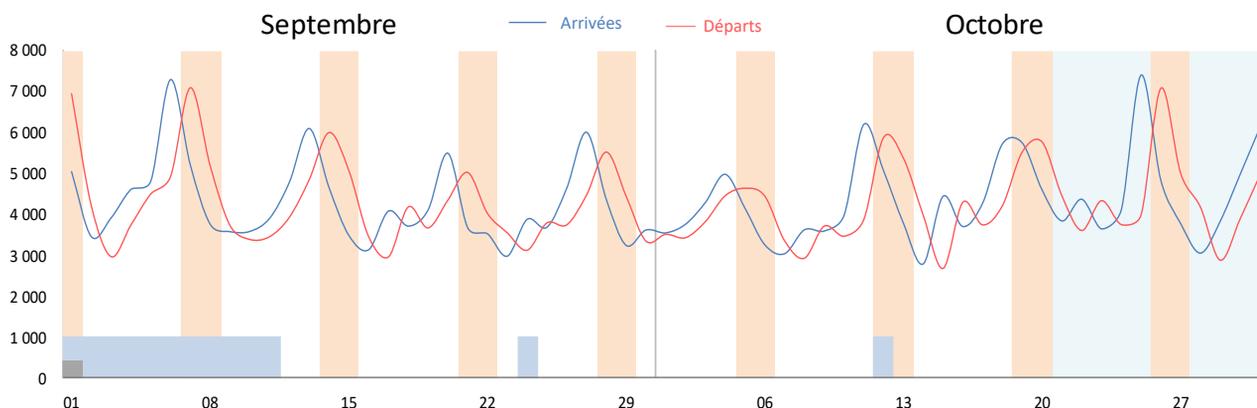
89 820 journées générées par les touristes. 99 790 en comptant les habituellement présents

230 260 journées-excursionnistes. 276 970 avec les excursionnistes récurrents

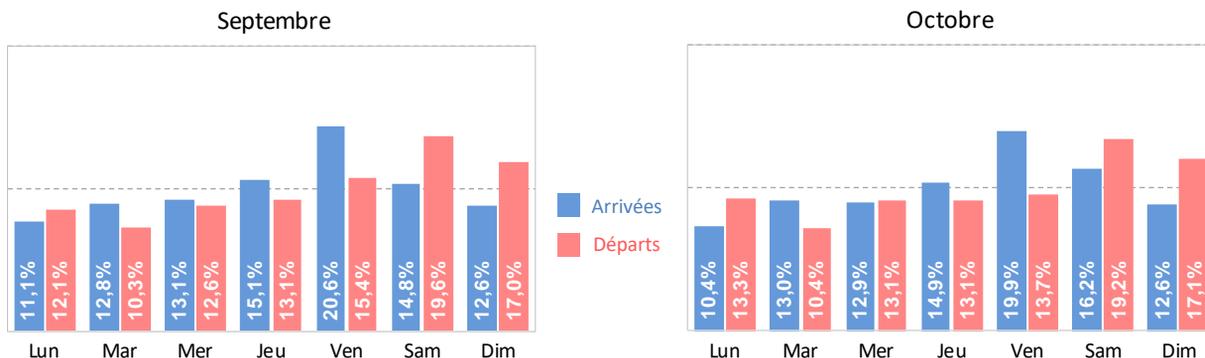
Nb de journées-visiteurs	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
Présence en séjour	55 670	-	44 110	-	99 790	-
★ Touristes (sens commun)	50 370	-	39 440	-	89 820	-
Habituellement présents	5 300	-	4 670	-	9 970	-
Présence à la journée	159 120	-	117 850	-	276 970	-
★ Excursionnistes	131 870	-	98 390	-	230 260	-
Excursionnistes récurrents	27 250	-	19 460	-	46 710	-
Ensemble hors transit	214 790	-	161 960	-	376 760	-
★ Touristes + Excursionnistes	182 240	-	137 830	-	320 080	-
Personnes en transit (<2 h)	3 137 350	-	2 777 210	-	5 914 560	-

5 Les jours de début et de fin de séjour

Le graphique permet de visualiser le rythme des arrivées et des départs des visiteurs en séjour durant les deux mois. Les données concernent ici sur les **touristes** (provenant du département, du reste de la France ou de l'étranger).



Proportion d'arrivées et de départs par jour de semaine



6 Les maximums et minimums de fréquentation

	Septembre		Octobre	
	Min	Max	Min	Max
★ Touristes	mer 25 3 840	ven 13 5 470	mer 30 3 390	dim 20 4 700
★ Excursionnistes	lun 23 11 870	sam 07 25 440	mar 01 9 530	jeu 24 28 700

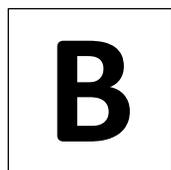
Sont récapitulées dans le tableau ci-contre, pour chaque mois, les dates auxquelles la présence des "touristes" et des "excursionnistes" (au sens Flux Vision Tourisme) a été **la plus faible** (min) et **la plus élevée** (max).

7 L'intensité de fréquentation par type de journée

	Septembre		Octobre	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres (base)	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	aucun	aucun	x1,04	x1,50
Week-ends neutres	x1,13	x1,23	x1,19	x1,56
Week-ends vacances	x1,16	x1,35	x1,20	x1,46

Les **coefficients multiplicateurs** rendent compte de l'ampleur de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "neutres", du lundi au vendredi, hors vacances, ponts ou jours fériés.

Jours neutres : jours hors week-ends, vacances, ponts et jours fériés
Catégories retenues : les "touristes" et les "excursionnistes" (au sens strict)



LA FRÉQUENTATION NOCTURNE. **Les nuitées**

Présence entre 00h00 et 6H00

Les données relatives à la fréquentation nocturne portent sur les individus vus sur le territoire **plus de deux heures entre minuit et 6 heures** (et pas plus de temps ailleurs). Elles ne font ainsi référence qu'à deux des quatre catégories de visiteurs présentées précédemment :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement et pour une durée limitée.
- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Les personnes ayant été vues moins de deux heures entre minuit et 6h sont classées en « **transit nocturne** ».

1 Le nombre moyen de nuitées par jour

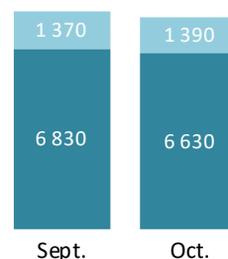
Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

6 730 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois

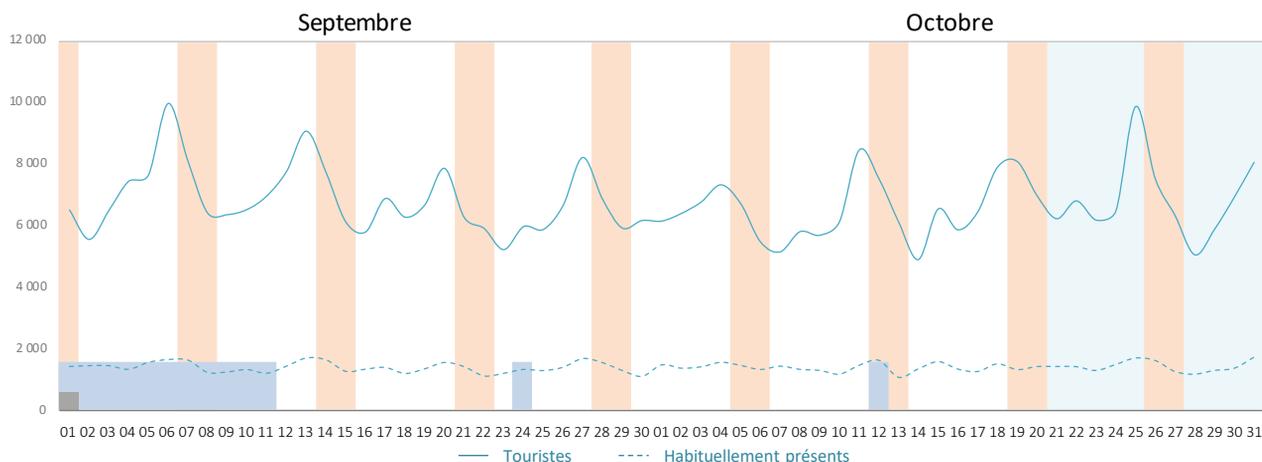
8 110 en comptant les **habituellement présents**

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1
★ Touristes (sens commun)	6 830	-	6 630	-	6 730	-
Habituellement présents	1 370	-	1 390	-	1 380	-
Ensemble hors transit	8 210	-	8 020	-	8 110	-
Transit nocturne (< 2 h)	4 370	-	4 040	-	4 200	-

Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux



Évolution journalière du nombre de nuitées



2 Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois

410 580 nuitées générées par les **touristes** sur les deux mois

494 822 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
★ Touristes (sens commun)	205 030	-	205 550	-	410 580	-
Habituellement présents	41 230	-	43 020	-	84 250	-
Ensemble hors transit	246 260	-	248 570	-	494 830	-
Transit nocturne (< 2 h)	131 160	-	125 090	-	256 250	-

A noter : sur une même période le nombre de nuitées générées par les touristes est inférieur au nombre de journées de visite qui leur sont attribuées. Cela provient du fait qu'au niveau de la fréquentation en journée sont considérés comme touristes les individus ayant passé sur le territoire la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures) et/ou celle du jour qui suit. Dans le cas de la fréquentation nocturne seules les personnes ayant passé la nuit du jour considéré sont considérées comme des touristes.

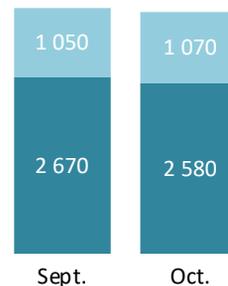
3 Les nuitées françaises

➔ Nombre moyen de nuitées françaises par jour

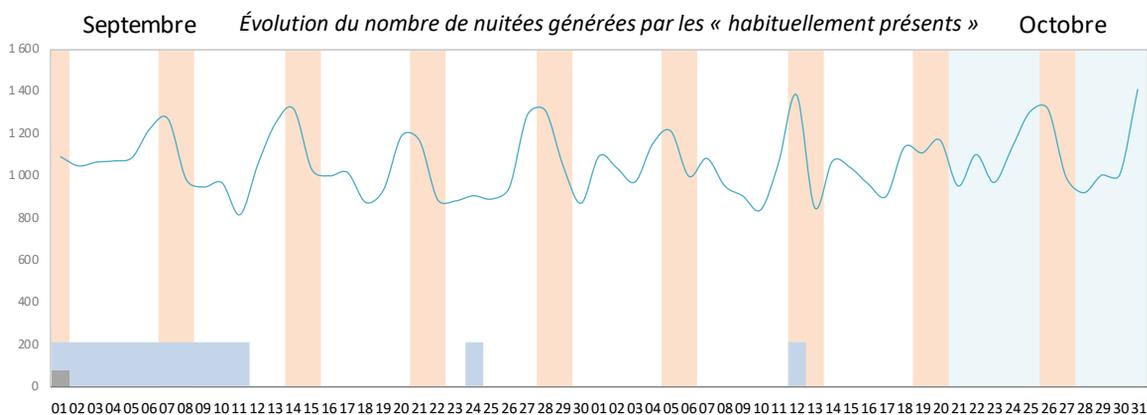
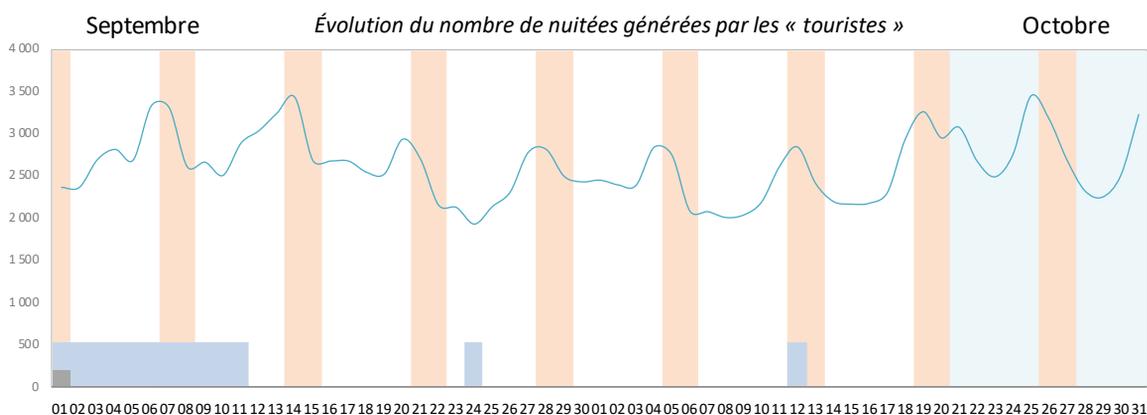
Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

2 620 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois
3 680 en comptant les **habituellement présents**

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1
★ Touristes (sens commun)	2 670	-	2 580	-	2 620	-
Habituellement présents	1 050	-	1 070	-	1 060	-
Ensemble hors transit	3 720	-	3 650	-	3 680	-
Transit nocturne (<2 h)	1 090	-	1 050	-	1 070	-



Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux



➔ Nombre total de nuitées françaises

159 910 nuitées générées par les **touristes** sur les deux mois
224 690 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées françaises	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
★ Touristes (sens commun)	80 040	-	79 870	-	159 910	-
Habituellement présents	31 580	-	33 200	-	64 780	-
Ensemble hors transit	111 620	-	113 070	-	224 690	-
Transit nocturne (<2 h)	32 780	-	32 610	-	65 390	-

Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux

4 Les nuitées étrangères

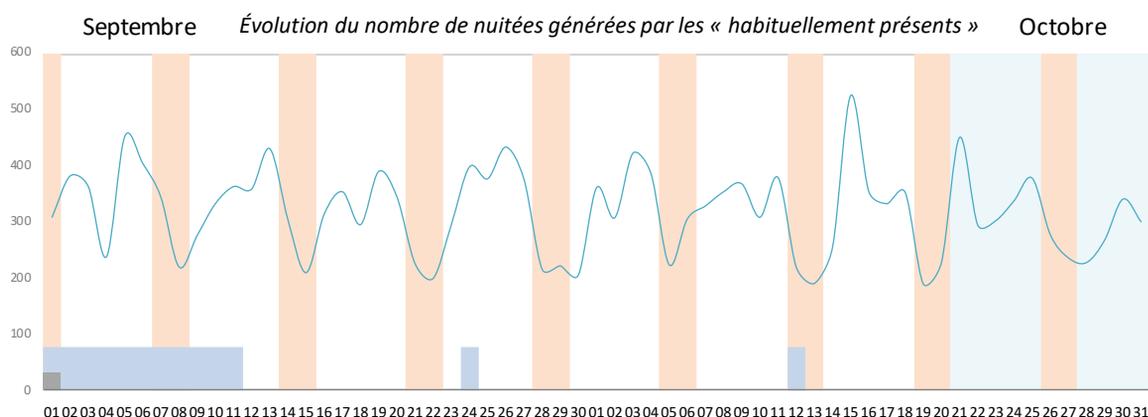
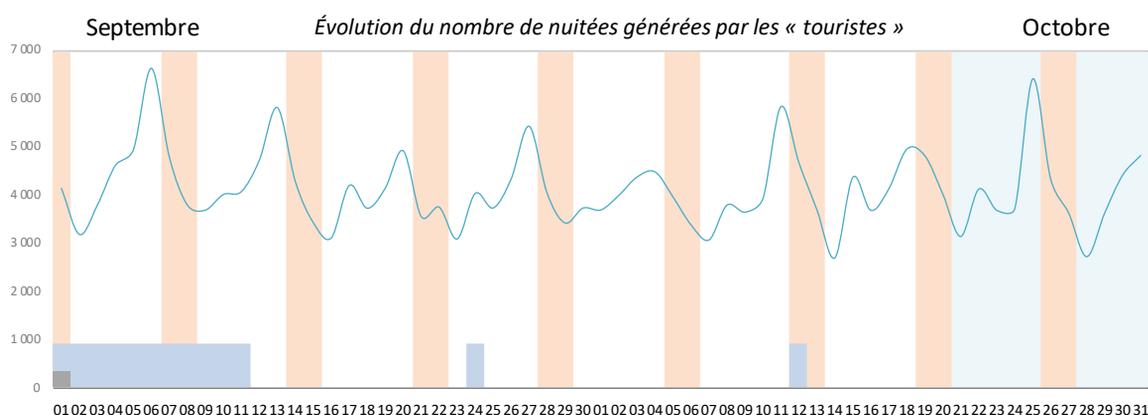
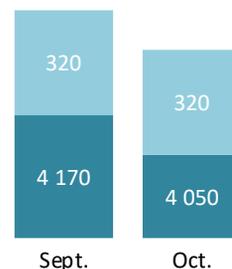
➔ Nombre moyen de nuitées étrangères par jour

Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

4 110 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois

4 430 en comptant les **habituellement présents**

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1
★ Touristes (sens commun)	4 170	-	4 050	-	4 110	-
Habituellement présents	320	-	320	-	320	-
Ensemble hors transit	4 490	-	4 370	-	4 430	-
Transit nocturne (<2 h)	3 280	-	2 980	-	3 130	-

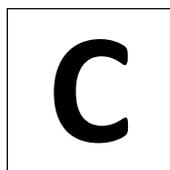


➔ Nombre total de nuitées étrangères

250 660 nuitées générées par les **touristes étrangers** sur les deux mois

270 130 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées étrangères	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
★ Touristes (sens commun)	124 990	-	125 670	-	250 660	-
Habituellement présents	9 650	-	9 820	-	19 470	-
Ensemble hors transit	134 640	-	135 490	-	270 130	-
Transit nocturne (<2 h)	98 380	-	92 480	-	190 860	-



LA FRÉQUENTATION INTRA-DÉPARTEMENTALE

Fréquentation générée par les
habitants du reste du département

1 Le nombre moyen de visiteurs habitant le département

A noter : dans le dispositif Flux Vision Tourisme sont considérés comme résidents des Pyrénées-Orientales les individus dont l'adresse de facturation en téléphonie mobile se situe dans le département.

Rappel : taille de la population : 20 370 habitants

- 14 210** journées-visiteurs en moyenne par jour au cours des deux mois.
- 680** journées générées par les touristes. 1 300 en comptant les habituellement présents
- 5 740** journées-excursionnistes. 6 490 avec les excursionnistes récurrents

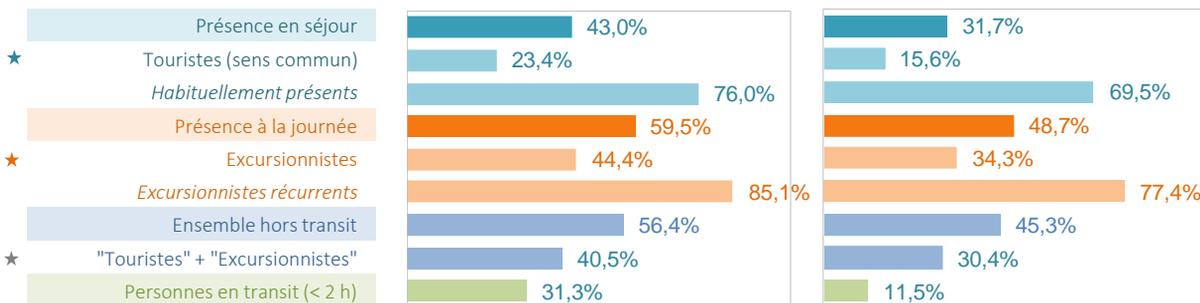
Nb moyen de personnes / jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	2 660	/n-1
Présence en séjour	1 900	-	2 070	-	1 980	-
★ Touristes (sens commun)	620	-	740	-	680	-
Habituellement présents	1 280	-	1 330	-	1 300	-
Présence à la journée	11 720	-	12 730	-	12 230	-
★ Excursionnistes	5 370	-	6 100	-	5 740	-
Excursionnistes récurrents	6 350	-	6 630	-	6 490	-
Ensemble hors transit	13 620	-	14 800	-	14 210	-
★ Touristes + Excursionnistes	5 990	-	6 840	-	6 420	-
Personnes en transit (< 2 h)	17 600	-	17 480	-	17 540	-



Part des habitants du département :

(1) dans la fréquentation française

(2) dans la fréquentation totale

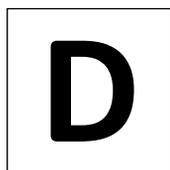


En % du nombre de journées-visiteurs

2 Le nombre total de journées-visiteurs générées par les habitants du département

- 866 960** Journées de visite au cours des deux mois.
- 41 340** journées générées par les touristes. 79 390 en comptant les habituellement présents
- 350 170** journées-excursionnistes. 396 060 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2024-2023	Octobre	2024-2023	Sept.-Oct.	2024-2023
Présence en séjour	56 740	-	63 990	-	120 730	-
★ Touristes (sens commun)	18 450	-	22 890	-	41 340	-
Habituellement présents	38 290	-	41 100	-	79 390	-
Présence à la journée	351 490	-	394 740	-	746 230	-
★ Excursionnistes	161 030	-	189 140	-	350 170	-
Excursionnistes récurrents	190 460	-	205 600	-	396 060	-
Ensemble hors transit	408 230	-	458 730	-	866 960	-
★ Touristes + Excursionnistes	179 480	-	212 030	-	391 510	-
Personnes en transit (< 2 h)	527 890	-	541 880	-	1 069 770	-



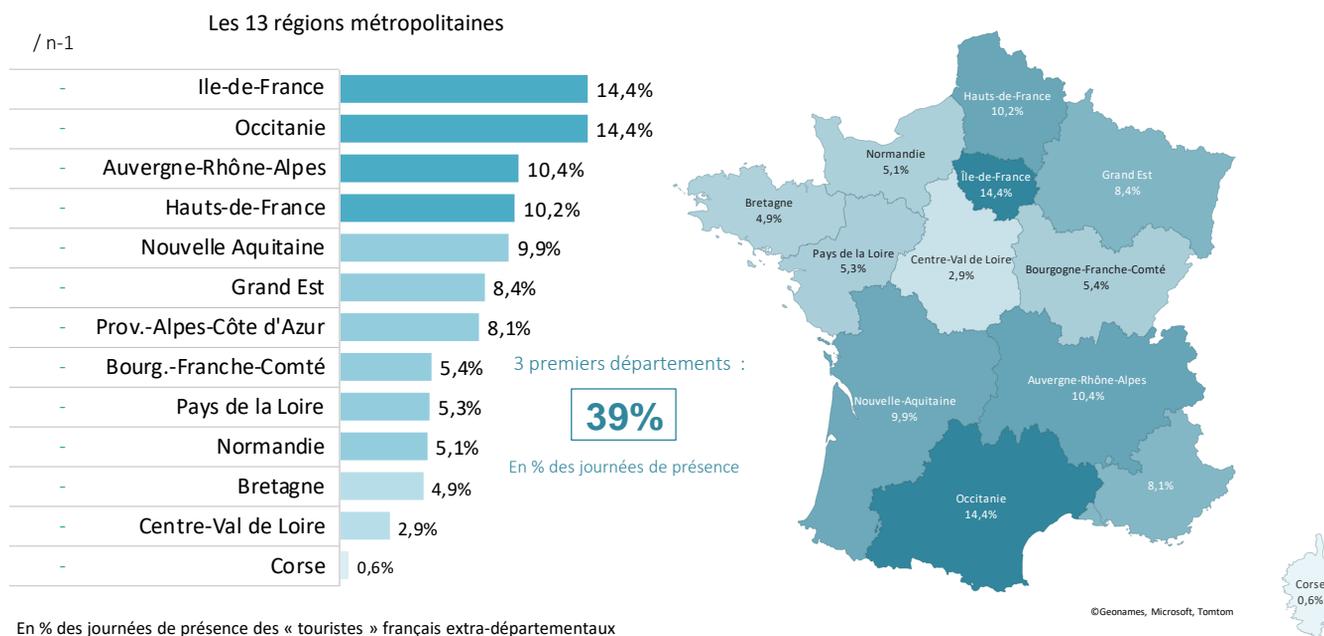
LA PROVENANCE DES VISITEURS

Présence entre 00h00 et 6H00

1 Les régions de provenance des visiteurs français

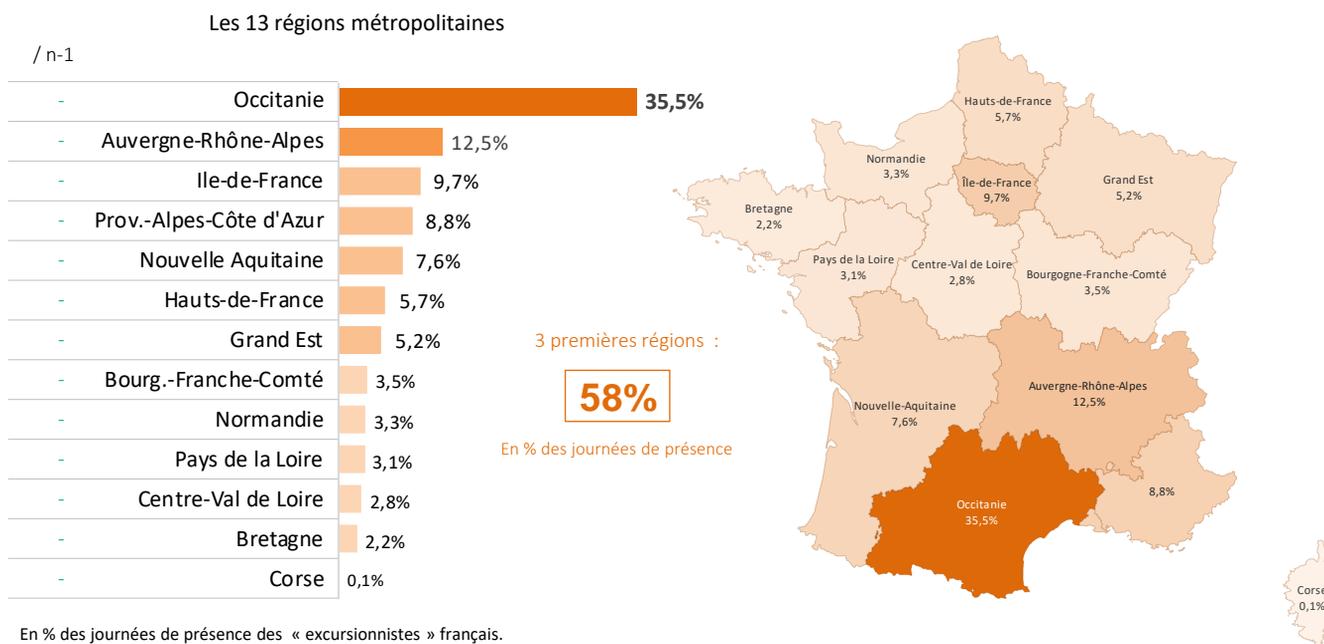
Provenance des visiteurs français extra-départementaux en septembre et octobre.

➔ Régions de provenance des touristes



En % des journées de présence des « touristes » français extra-départementaux

➔ Régions de provenance des excursionnistes

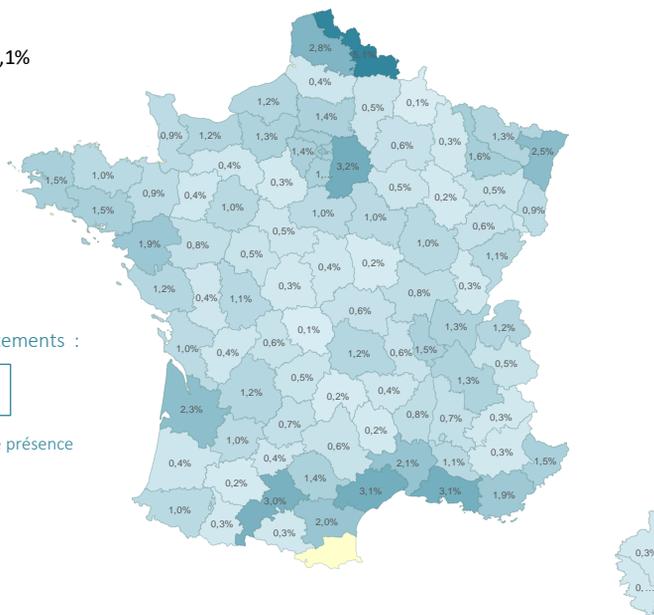
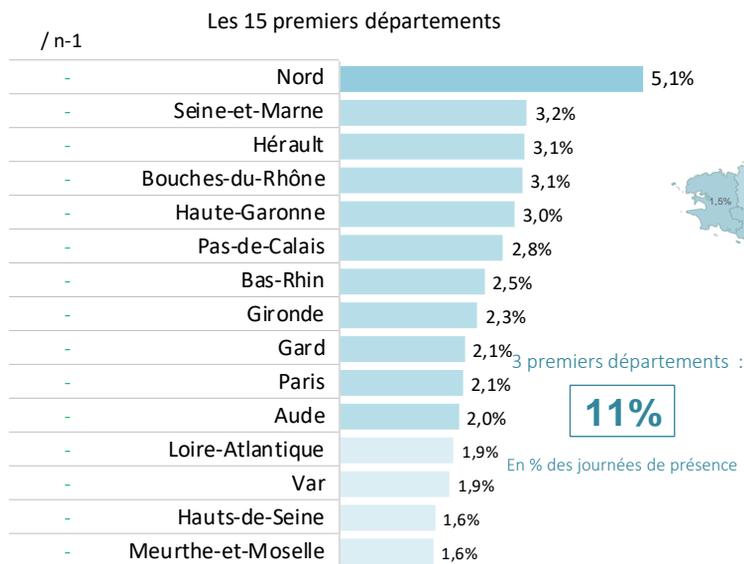


En % des journées de présence des « excursionnistes » français.

2 Les départements de provenance des visiteurs français

Provenance des visiteurs français extra-départementaux en septembre et octobre.

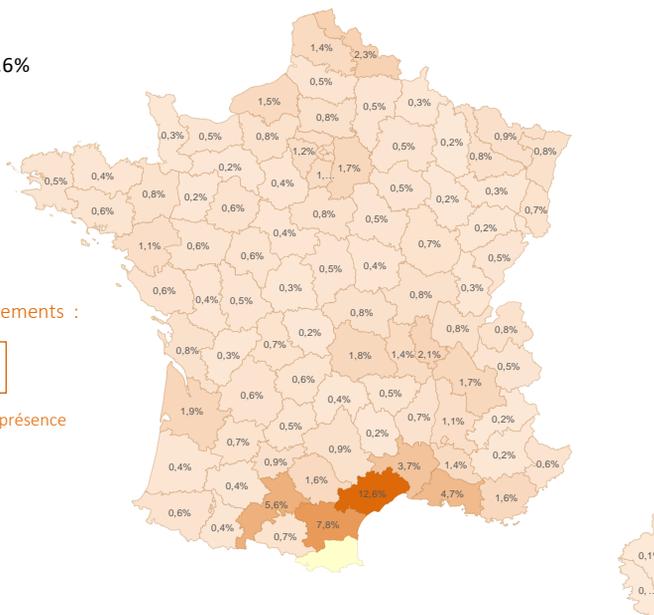
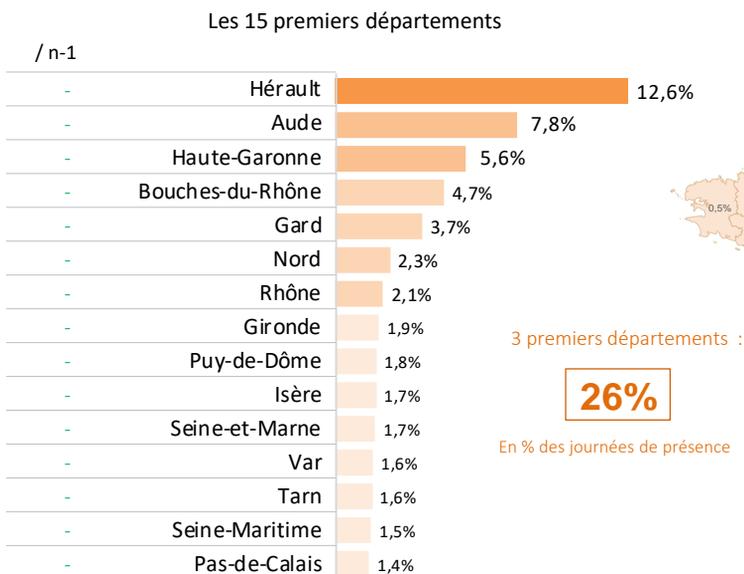
➔ Départements de provenance des **touristes**



En % des journées de présence des « touristes » français extra-départementaux

©Geonames, Microsoft, Tomtom

➔ Départements de provenance des **excursionnistes**



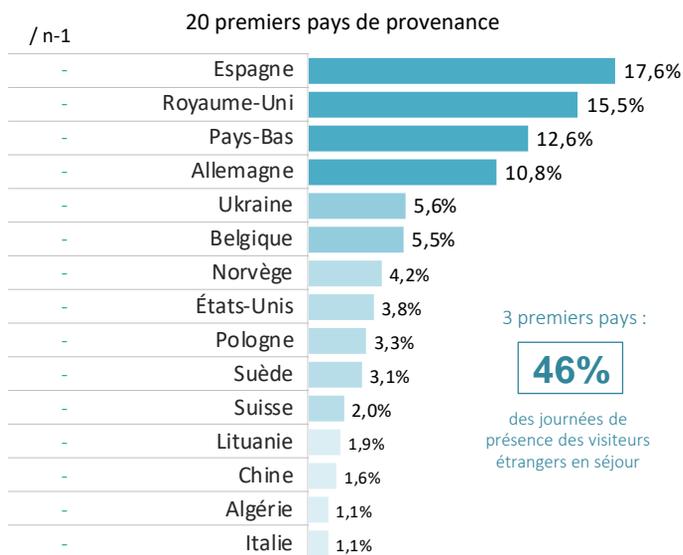
En % des journées de présence des « excursionnistes » français

©Geonames, Microsoft, Tomtom

3 Les pays de provenance des visiteurs étrangers

Les données renseignent ici sur la provenance des visiteurs étrangers dans les deux scénarios : présence en séjour et présence à la journée, sans nuitée sur le territoire.

➔ Pays de provenance des touristes



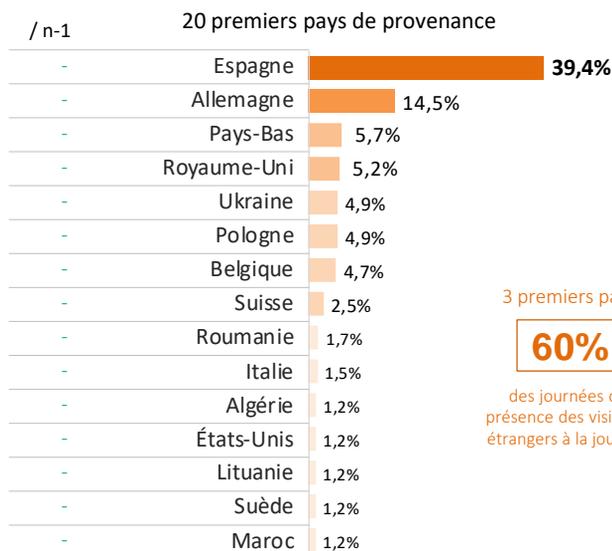
3 premiers pays :
46%
 des journées de présence des visiteurs étrangers en séjour



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

En % des journées de présence des « touristes » étrangers

➔ Pays de provenance des excursionnistes



3 premiers pays :
60%
 des journées de présence des visiteurs étrangers à la journée



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

En % des journées de présence des « excursionnistes » étrangers

E

LA MOBILITÉ DES VISITEURS ET DES HABITANTS

Informations préalables sur les données de mobilité

- 1) Dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme la mobilité des individus est étudiée à l'échelle du département (les Pyrénées-Orientales) et des départements limitrophes (Aude et Ariège).
- 2) Les données font référence à la relation entre un lieu de séjour ou de résidence et un lieu de déplacement à la journée.

Elles portent sur deux types de relations :

- Le lieu où dorment les excursionnistes qui viennent sur le territoire durant la journée : lieu de séjour s'ils sont touristes dans une autre zone des Pyrénées-Orientales* ou lieu de résidence principale s'ils habitent le département*.
- La destination des déplacements à la journée des individus qui dorment sur le territoire (habitants ou touristes).

Les résultats relatifs à cinq types de mobilité sont présentés dans les pages qui suivent. Ils répondent aux questions suivantes :

Provenance

- Où séjournent les touristes du département* qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire ?
- Où habitent les résidents du département* qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire ?
- D'où viennent les habitants du département* qui viennent fréquemment à la journée sur le territoire ? (dans le cadre par exemple d'un déplacement « domicile-travail »).

Destination

- Où vont les touristes du territoire lorsqu'ils se rendent à la journée dans un autre lieu du département* ?
- Où vont les habitants du territoire lorsqu'ils vont à la journée dans un autre lieu du département* ?

- 3) Au niveau géographique le plus fin, les lieux de provenance ou de destination sont indiqués à l'échelle de la commune. Compte tenu de la configuration des antennes relais d'Orange, les informations ne sont pas toutes précises au niveau de la commune. Certaines portent sur des groupes de communes. La liste des groupes de communes retenus par l'opérateur est indiquée en annexe.
- 4) Toujours en raison de ces conditions de captation, les données relatives à certaines communes ne sont pas disponibles. Les communes concernées sont indiquées en saumon dans les cartes. Lors de la lecture des résultats il convient de garder à l'esprit que ces derniers ne concernent que les communes ou groupes de communes pour lesquels les informations sont disponibles.
- 5) Les données ne portent pas sur tous les excursionnistes mais uniquement sur ceux qui sont restés sur le territoire plus de 2 heures sans avoir été vus plus de temps ailleurs au cours de la même journée (présence dite majoritaire).
- 6) Enfin, pour des raisons de confidentialité rappelées en annexe le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique aucun résultat inférieur à 20 personnes pour une période d'observation donnée (heure, jour, semaine, mois...). Afin de maximiser le volume de données prises en compte, les analyses reposent sur les données disponibles à l'échelle de la semaine.

* ou d'un département limitrophe

1 La provenance des excursionnistes en séjour dans le reste du département (ou les départements limitrophes)

Première catégorie d'excursionnistes prise en compte ici : les **touristes en séjour** dans le reste du département ou dans les départements limitrophes qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire. Il s'agit principalement de visites d'agrément : fréquentation de sites, pratique d'activités... Les résultats présentés ci-après correspondent aux lieux où ces visiteurs ont dormi la nuit du jour de leur visite. Ils sont communiqués à deux échelles géographiques : les communes (ou groupes de communes) et les EPCI (communautés de communes ou communauté urbaine)

► Communes de provenance

Les premiers groupes de communes de provenance

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Argelès-sur-Mer	17,4%	17,4%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
2 Amélie-les-Bains-Palalda	11,0%	28,4%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
3 Saint-Cyprien	8,4%	36,8%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
4 Perpignan	6,8%	43,6%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
5 Banyuls-sur-Mer	5,6%	49,2%	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CU Perp. Méd. Métr.
6 Saint-Génis-des-Fontaines	5,0%	54,2%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
7 Le Barcarès	4,1%	58,2%	Le Barcarès	CU Perp. Méd. Métr.
8 Canet-en-Roussillon	3,4%	61,6%	Canet-en-Roussillon	CU Perp. Méd. Métr.
9 Leucate	2,7%	64,3%	Leucate	CA Grand Narbonne
10 Elne	2,5%	66,8%	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
11 Saint-André	2,2%	69,1%	Saint-André, Sorède	CC Albères CVI
12 Narbonne	2,1%	71,1%	Narbonne	CA Grand Narbonne
13 Thuir	1,8%	72,9%	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC Aspres
14 Port-Vendres	1,7%	74,6%	Port-Vendres	CC Albères CVI
15 Bompas	1,6%	76,2%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.

► EPCI de provenance

Les premiers EPCI de provenance

EPCI	%	% cum	Statut	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès	34,6%	34,6%	(complet)	Argelès-sur-Mer (17,4%)
2 CU Perpignan Méditerranée Métropole	23,6%	23,6%	(complet)	Perpignan (6,8%)
3 CC du Haut Vallespir	13,7%	13,7%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (11,0%)
4 CA Le Grand Narbonne	8,9%	8,9%	(complet)	Leucate (2,7%)
5 CC Sud-Roussillon	8,4%	8,4%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (8,4%)
6 CC des Aspres	5,1%	5,1%	(complet)	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir (1,8%)
7 CC Corbières Salanque Méditerranée	1,5%	1,5%	(complet)	Salses-le-Château (0,7%)
8 CC Conflent-Canigó	1,4%	1,4%	(complet)	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (0,6%)
9 CC Roussillon-Conflent	1,0%	1,0%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (0,6%)
10 CA Carcassonne Agglo	0,8%	0,8%	(complet)	Carcassonne (0,6%)
11 CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	0,6%	0,6%	(complet)	Argens-Minervois, Canet, Cruscades, Paraza, Roubia (0,2%)
12 CC Agly Fenouillèdes	0,1%	0,1%	(complet)	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet (0,0%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Territoire observé
 Données non disponibles

Lieux de nuitée des excursionnistes en séjour dans le reste du département

> 20%
 10 à 20%
 7,5 à 10%
 5 à 7,5%
 2 à 5%
 1 à 2%
 0,5 à 1%
 0,1 à 0,5%
 0%



2 La provenance des excursionnistes occasionnels habitant le reste du département

Le focus est mis ici sur une deuxième catégorie d'excursionnistes, celle des habitants du reste du département qui viennent occasionnellement sur le territoire pour une visite à la journée. Comme précédemment ces visites, peu fréquentes, sont principalement motivées par des raisons récréatives ou d'agrément. Les résultats indiquent les lieux où habitent ces excursionnistes originaires des autres communes du département ou des départements limitrophes.

► Communes de provenance

Les premiers groupes de communes de provenance

Communes principales	%	% cum CE	Communes du groupe	EPCI
1 Perpignan	11,4%	11,4%	Perpignan	CU Perp. Méd. Mét.
2 Elne	8,7%	20,1%	Bages, Ene, Ortaffa, Palau-del Vidre	CC Albères CVI
3 Saint-Génis-des-Fontaines	7,9%	28,0%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
4 Saint-Cyprien	6,4%	34,4%	Alénya, Cornella-del-Vercol, Latour-Bas-Ene, Montescot, Saint-Cyprien, Thèza	CC Sud-Roussillon
5 Le Soler	4,6%	39,0%	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Mét.
6 Canohès	4,3%	43,3%	Canohès, Lluïa, Pontella	CU Perp. Méd. Mét.
7 Saint-André	4,1%	47,4%	Saint-André, Sorède	CC Albères CVI
8 Trouillas	4,0%	51,4%	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC Aspres
9 Cabestany	3,7%	55,1%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Mét.
10 Amélie-les-Bains-Palalda	3,7%	58,8%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
11 Argelès-sur-Mer	3,6%	62,4%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
12 Bompas	3,4%	65,7%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Mét.
13 Pia	3,2%	68,9%	Claïra, Pia	CC Corb. Sal. Médit.
14 Saint-Estève	2,6%	71,5%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Mét.
15 Saint-Laurent-de-la-Salanque	2,6%	74,1%	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Mét.

► EPCI de provenance

Les premiers EPCI de provenance

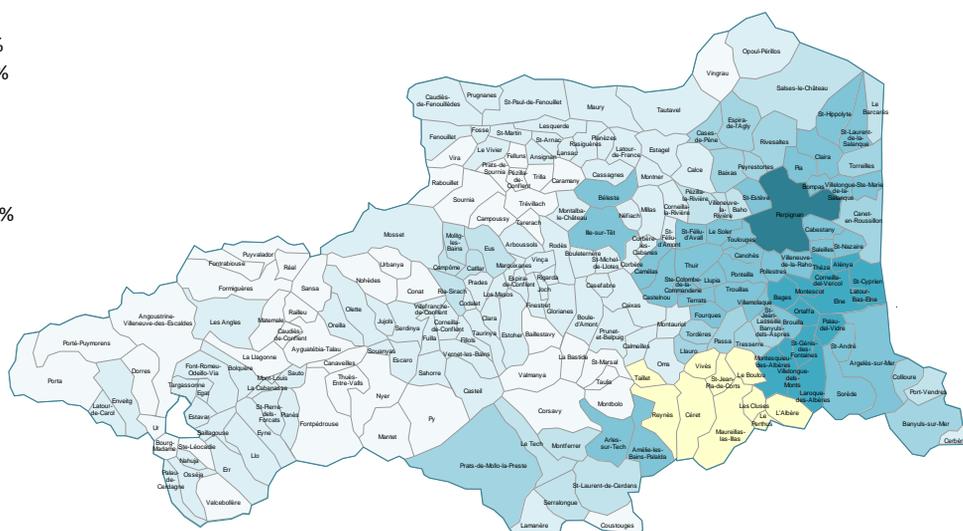
EPCI	%	% cum CE	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	43,5%	43,5%	(complet)	Perpignan (11,4%)
2 CC des Albères, de la Côte Verte et de l'Illobès	26,8%	26,8%	(complet)	Bages, Ene, Ortaffa, Palau-del Vidre (8,7%)
3 CC des Aspres	7,9%	7,9%	(complet)	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque (4,0%)
4 CC Sud-Roussillon	6,4%	6,4%	(complet)	Alénya, Cornella-del-Vercol, Latour-Bas-Ene, Montescot, Saint-Cyprien, Thèza (6,4%)
5 CC du Haut Vallespir	6,2%	6,2%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (3,7%)
6 CC Corbières Salanque Méditerranée	3,9%	3,9%	(complet)	Claïra, Pia (3,2%)
7 CC Roussillon-Confient	3,1%	3,1%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (2,4%)
8 CC Confient-Canigó	1,4%	1,4%	(complet)	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (0,6%)
9 CC Agly Fenouillèdes	0,4%	0,4%	(complet)	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet (0,2%)
10 CC Pyrénées Cerdagne	0,2%	0,2%	(complet)	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne (0,1%)
11 CC Pyrénées catalanes	0,1%	0,1%	(complet)	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto (0,1%)
12 CA Le Grand Narbonne	0,0%	0,0%	(complet)	Leucate (0,0%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Territoire observé
 Données non disponibles

> 20%
 10 à 20%
 7,5 à 10%
 5 à 7,5%
 2 à 5%
 1 à 2%
 0,5 à 1%
 0,1 à 0,5%
 0%

Lieux de nuitée des excursionnistes habitant dans le reste du département



3 La provenance des excursionnistes récurrents habitant le reste du département

Cette troisième catégorie de visiteurs à la journée est de nature très différente des deux premières. Présents fréquemment sur le territoire ces excursionnistes « récurrents » viennent essentiellement pour des raisons pratiques ou par nécessité. Nous retrouvons notamment ici les déplacements pendulaires entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement. Ces excursionnistes sont ainsi principalement présents en semaine, à la différence des excursionnistes occasionnels dont la présence est plus marquée les week-ends et les jours fériés.

► Communes de provenance

Les premiers groupes de communes de provenance

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Saint-Génis-des-Fontaines	21,4%	21,4%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
2 Amélie-les-Bains-Palalda	18,4%	39,8%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
3 Trouillas	15,4%	55,2%	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC Aspres
4 Banyuls-dels-Aspres	12,3%	67,4%	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC Aspres
5 Elne	4,4%	71,8%	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
6 Saint-André	3,8%	75,6%	Saint-André, Sorède	CC Albères CVI
7 Perpignan	3,5%	79,1%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
8 Oms	2,8%	81,9%	Calmeilles, Oms	CC Aspres
9 Saint-Cyprien	2,0%	83,9%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
10 Canohès	1,9%	85,8%	Canohès, Lluçia, Pontella	CU Perp. Méd. Métr.
11 Serralongue	1,1%	86,9%	Le Tech, Montferrer, Serralongue	CC Haut Vallespir
12 Le Soler	1,1%	87,9%	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
13 Cabestany	1,0%	88,9%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
14 Thuir	1,0%	90,0%	Camélas, Castelhou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC Aspres
15 Pollestres	1,0%	90,9%	Pollestres, Villeneuve-de-la-Raho	CU Perp. Méd. Métr.

► EPCI de provenance

Les premiers EPCI de provenance

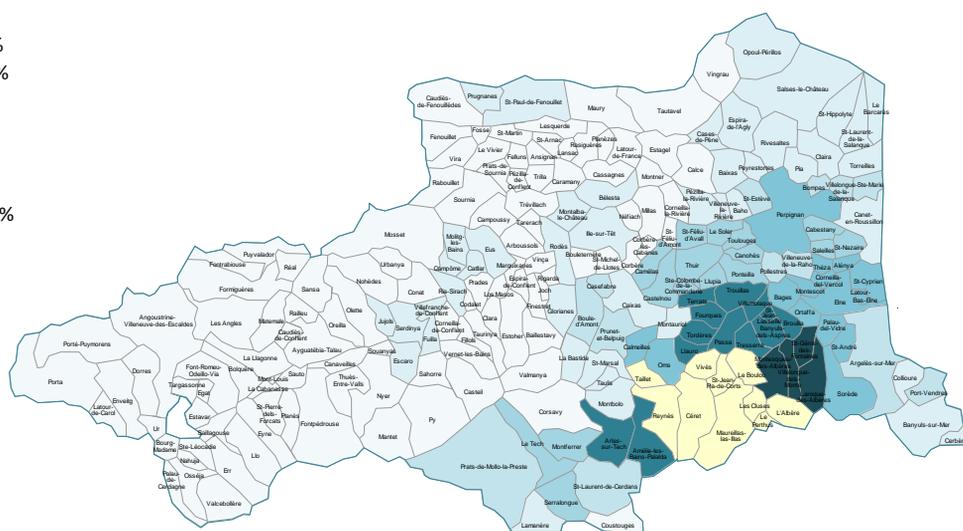
EPCI	%	% cum	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC des Aspres	31,8%	31,8%	(complet)	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque (15,4%)
2 CC des Albères, de la Côte Vermelle et de l'Illobès	31,6%	31,6%	(complet)	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts (21,4%)
3 CC du Haut Vallespir	21,4%	21,4%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (18,4%)
4 CU Perpignan Méditerranée Métropole	11,2%	11,2%	(complet)	Perpignan (3,5%)
5 CC Sud-Roussillon	2,0%	2,0%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (2,0%)
6 CC Roussillon-Conflent	1,3%	1,3%	(complet)	Boule-d'Amont, Casefabre, Prunet-et-Belpuig (0,7%)
7 CC Corbières Salanque Méditerranée	0,6%	0,6%	(complet)	Claïra, Pla (0,5%)
8 CC Agly Fenouillèdes	0,1%	0,1%	(complet)	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet (0,1%)
9 CC Conflent-Canigó	0,0%	0,0%	(complet)	Escaro, Fuilla, Jujols, Serdinya, Villefranche-de-Conflent (0,0%)
10				
11				
12				

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Territoire observé
Données non disponibles

> 20%
10 à 20%
7,5 à 10%
5 à 7,5%
2 à 5%
1 à 2%
0,5 à 1%
0,1 à 0,5%
0%

Lieux de nuitée des excursionnistes récurrents habitant dans le reste du département



4 La destination des déplacements à la journée des touristes du territoire

Les éléments précédents portaient sur la provenance des personnes présentes pour la journée sur le territoire. Les résultats portent ici sur la relation inverse, à savoir, les lieux de déplacement à la journée des touristes qui séjournent sur le territoire.

Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Saint-Génis-des-Fontaines	23,1%	23,1%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
2 Amélie-les-Bains-Palalda	16,6%	39,7%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
3 Banyuls-sur-Mer	11,8%	51,5%	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC Albères CVI
4 Banyuls-dels-Aspres	8,7%	60,2%	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC Aspres
5 Argelès-sur-Mer	6,5%	66,7%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
6 Perpignan	5,2%	71,8%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
7 Cerbère	3,5%	75,3%	Cerbère	CC Albères CVI
8 Saint-Cyprien	3,5%	78,8%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
9 Trouillas	3,2%	82,0%	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC Aspres
10 Thuir	2,9%	84,9%	Camélas, Castelnuou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC Aspres
11 Serralongue	2,7%	87,6%	Le Tech, Montferrer, Serralongue	CC Haut Vallespir
12 Saint-Papoul	1,7%	89,3%	La Pomarède, Labécède-Lauragais, Saint-Papoul, Verdun-en-Lauragais, Villemagne	CC Castel. Laur. Aud.
13 Port-Vendres	1,1%	90,4%	Port-Vendres	CC Albères CVI
14 Prats-de-Mollo-la-Preste	0,9%	91,4%	Prats-de-Mollo-la-Preste	CC Haut Vallespir
15 Saint-Estève	0,9%	92,2%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.

EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

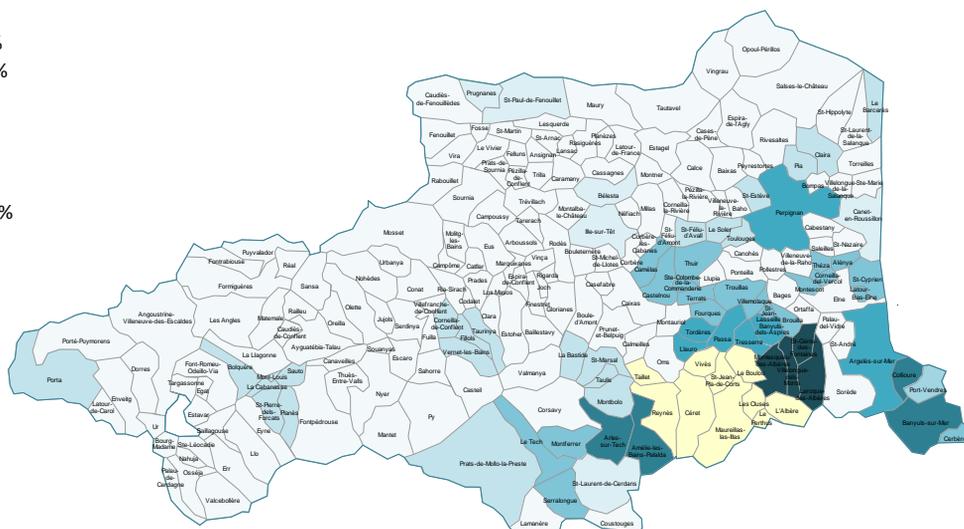
EPCI	%	% cum	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès	46,0%	46,0%	(complet) Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts (23,1%)
2 CC du Haut Vallespir	21,5%	21,5%	(complet) Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (16,6%)
3 CC des Aspres	14,8%	14,8%	(complet) Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre (8,7%)
4 CU Perpignan Méditerranée Métropole	7,8%	7,8%	(complet) Perpignan (5,2%)
5 CC Sud-Roussillon	3,5%	3,5%	(complet) Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (3,5%)
6 CC Castelnaudary Lauragais Audois	1,7%	1,7%	(complet) La Pomarède, Labécède-Lauragais, Saint-Papoul, Verdun-en-Lauragais, Villemagne (1,7%)
7 CC Conflent-Canigó	0,8%	0,8%	(complet) Corneilla-de-Conflent, Filols, Taurinya, Vermet-les-Bains (0,8%)
8 CC Pyrénées catalanes	0,7%	0,7%	(complet) Bokquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto (0,7%)
9 CC Corbières Salanque Méditerranée	0,5%	0,5%	(complet) Clairà, Pla (0,5%)
10 CC Pyrénées Cerdagne	0,5%	0,5%	(complet) Porta (0,5%)
11 CA Carcassonne Agglo	0,5%	0,5%	(complet) Carcassonne (0,5%)
12 CC Roussillon-Conflent	0,5%	0,5%	(complet) Bélesta, Ille-sur-Têt (0,5%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Territoire observé
 Données non disponibles

> 20%
 10 à 20%
 7,5 à 10%
 5 à 7,5%
 2 à 5%
 1 à 2%
 0,5 à 1%
 0,1 à 0,5%
 0%

Lieux d'excursion des touristes du territoire



5 La destination des déplacements à la journée des habitants du territoire

Dernière série d'informations relatives à la mobilité : les lieux où se rendent les habitants du territoire lorsqu'ils effectuent des déplacements à la journée dans le département ou dans les départements limitrophes. Ces déplacements peuvent être de nature récréative (activités, visites...) ou motivées par des raisons pratiques ou professionnelles (allers-retours entre le domicile et le travail notamment).

► Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Perpignan	27,1%	27,1%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
2 Amélie-les-Bains-Palalda	16,6%	43,7%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
3 Argelès-sur-Mer	8,3%	52,0%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
4 Saint-Génis-des-Fontaines	5,0%	57,0%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
5 Elne	4,2%	61,2%	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
6 Saint-Estève	4,1%	65,2%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
7 Cabestany	3,0%	68,2%	Cabestany, Saint-Nazaire, Sailleilles	CU Perp. Méd. Métr.
8 Le Soler	2,8%	71,0%	Le Soler, Saint-Félic-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
9 Rivesaltes	2,6%	73,6%	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perp. Méd. Métr.
10 Port-Vendres	2,6%	76,2%	Port-Vendres	CC Albères CVI
11 Banyuls-dels-Aspres	2,5%	78,8%	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC Aspres
12 Saint-Cyprien	1,9%	80,7%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
13 Pollestres	1,8%	82,5%	Pollestres, Villeneuve-de-la-Raho	CU Perp. Méd. Métr.
14 Banyuls-sur-Mer	1,7%	84,2%	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC Albères CVI
15 Saint-Laurent-de-Cerdans	1,6%	85,9%	Saint-Laurent-de-Cerdans	CC Haut Vallespir

► EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

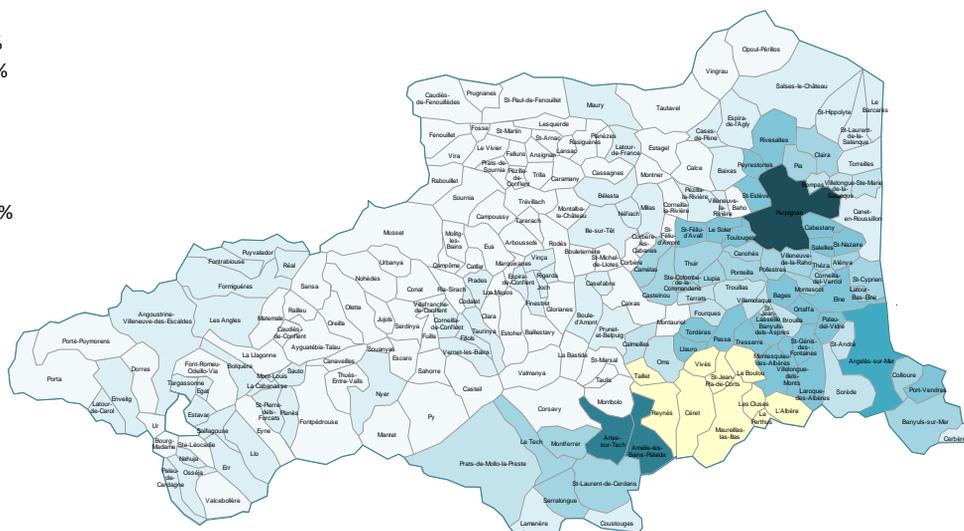
EPCI	%	% cum	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	44,7%	44,7%	(complet)	Perpignan (27,1%)
2 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès	22,9%	22,9%	(complet)	Argelès-sur-Mer (8,3%)
3 CC du Haut Vallespir	20,6%	20,6%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (16,6%)
4 CC des Aspres	5,3%	5,3%	(complet)	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre (2,5%)
5 CC Sud-Roussillon	1,9%	1,9%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Erne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (1,9%)
6 CC Corbières Salanque Méditerranée	1,6%	1,6%	(complet)	Claira, Pla (1,2%)
7 CC Roussillon-Conflent	1,0%	1,0%	(complet)	Millas, Néfia (0,5%)
8 CA Le Grand Narbonne	0,8%	0,8%	(complet)	Port-la-Nouvelle (0,3%)
9 CC Pyrénées catalanes	0,4%	0,4%	(complet)	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto (0,3%)
10 CC Pyrénées Cerdagne	0,3%	0,3%	(complet)	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne (0,1%)
11 CC Conflent-Canigó	0,2%	0,2%	(complet)	Espira-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça (0,1%)
12 CC Agly Fenouillèdes	0,1%	0,1%	(complet)	Maury (0,0%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Territoire observé
 Données non disponibles

> 20%
10 à 20%
7,5 à 10%
5 à 7,5%
2 à 5%
1 à 2%
0,5 à 1%
0,1 à 0,5%
0%

Lieux d'excursion des habitants du territoire



F ANNEXES

1 A prendre en compte lors de l'interprétation des résultats

Le dispositif Flux Vision Tourisme permet de disposer de nombreuses informations sur la fréquentation touristique des territoires : volume, provenance, mobilité... Après plusieurs années de balbutiements, il fournit aujourd'hui des données stabilisées qui recoupent bon nombre d'observations réalisées à partir d'autres sources, notamment celles portant sur les fluctuations temporelles de la fréquentation.

Comme tout système d'évaluation ce dispositif comporte toutefois des limites et repose sur des partis-pris spécifiques qu'il convient de connaître lors de l'analyse des données. Nous avons déjà vu l'un de ces partis-pris précédemment avec les critères et modalités retenus pour classer les individus dans les différents segments. D'autres éléments importants à connaître sont présentés ci-après.

Un minimum de 20 personnes par donnée

Comme nous l'avons évoqué lors de la présentation des données relative à la mobilité, dans le cadre des procédures relevant de la protection des données personnelles, Flux Vision Tourisme ne mentionne que les volumes de fréquentation **supérieurs ou égaux à 20 personnes**.

Ainsi, si pour une période donnée, le nombre d'individus vus pour un segment donné est inférieur à 20 personnes, le résultat mentionné par Orange sera égal à 0.

Si ce phénomène n'a pas une grande influence pour certaines catégories de visiteurs (les résidents par exemple) ou pour des périodes étendues (comme un total annuel) les incidences peuvent être plus importantes pour des analyses plus spécifiques (nombre de visiteurs provenant d'un pays donné sur une courte période, la journée par exemple).

Les données issues de Flux Vision Tourisme sont des estimations

Les données Flux Vision Tourisme, exprimées à l'unité près, laissent penser que les chiffres mentionnés sont exhaustifs et précis. Il convient de garder à l'esprit qu'un certain nombre de **redressements** et de **corrections** de données a été réalisé pour produire ces chiffres qui demeurent donc des **estimations**.

La donnée source est en effet constituée des traces captées par **les antennes relais d'Orange**. À partir de cette donnée de base qui émane de ses abonnés, Orange procède à des **estimations** visant à déterminer le **nombre d'abonnés des autres opérateurs français** (Free, Bouygues, SFR...), **des opérateurs étrangers** ainsi que le nombre de personnes **n'utilisant pas de téléphone mobile**.

Les informations communiquées ne relèvent donc pas d'un comptage exhaustif du nombre de personnes présentes sur le territoire mais de **procédures** comportant plusieurs protocoles de **corrections** et de **redressements**. Elles sont donc assorties d'une **marge d'erreur** dont nous ne pouvons apprécier l'importance.

Prudence lors de la prise en compte des données relatives aux étrangers

Dans le prolongement de la remarque précédente le dispositif Flux Vision Tourisme **surestime** dans de nombreux cas **les volumes de visiteurs étrangers**. Cette observation a été faite dans un grand nombre de départements dont les Pyrénées-Orientales. Elle semble plus importante dans les zones frontalières comme l'est notre département.

Nous vous invitons donc à la prudence lors de la prise en compte des données sur la fréquentation étrangère mais aussi sur la fréquentation globale qui inclut la fréquentation étrangère. Cette précaution porte surtout sur les **volumes** de visiteurs estimés. Les données en **valeurs relatives** (%) comme le pourcentage d'évolution dans le temps d'une nationalité ou le poids d'une nationalité dans la fréquentation étrangère globale semblent plus fiables.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les résultats présentés dans le bulletin distinguent les fréquentations étrangères et françaises afin que les acteurs du territoire puissent apprécier la cohérence des volumes de fréquentation étrangère estimés.

Les individus peuvent changer de segments au cours du temps

Comme nous l'avons vu au point B, le dispositif Flux Vision Tourisme classe les individus, **chaque jour**, en fonction des **modalités de leur présence** (durée et fréquence) sur le territoire étudié **au cours des 56 derniers jours**. Il résulte de ce parti-pris qu'un même individu peut changer de segment à mesure que le temps passe.

À titre d'exemple, un individu présent en séjour sur un territoire sera classé dans le segment « **touriste** » en début de son séjour. Au-delà de 4 semaines de présence il entrera dans la catégorie des « habituellement présents ». Puis, si son séjour se prolonge encore, dans la catégorie des « résidents ».

Il ressort de cette situation que selon la période de l'année, les différents segments peuvent être **sur-estimés** ou **sous-estimés**. Le poids des « touristes » est ainsi surestimé en début de saison estivale (car il inclut les longs séjours, les saisonniers en début de période de travail...) et celui des « habituellement présents » ou des « résidents » sous-estimé.

Les « touristes » diurnes et nocturnes : des volumes différents...

Du fait des partis-pris retenus pour segmenter les individus, le nombre de « dormants » (touristes, habituellement présents) est **différent** selon que l'analyse porte sur la fréquentation diurne ou sur la fréquentation nocturne.

Un individu sera en effet considéré comme un « dormant » s'il est présent sur le territoire la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ou celle du jour qui suit. A titre d'exemple, un individu qui passe la nuit de lundi à mardi sur un territoire sera considéré comme dormant le lundi et le mardi. **Un séjour d'une nuit va ainsi entraîner la présence de l'individu au cours de deux journées.**

Dans le cas de la **fréquentation nocturne** il ne sera considéré comme dormant **qu'un seul jour**, en l'occurrence, le mardi (où il est présent entre 00h et 06h).

Pour un même jour, le nombre de touristes est ainsi **plus élevé** dans la fréquentation diurne que dans la fréquentation nocturne. Il arrive que cette règle ne soit pas respectée. Il convient alors de rechercher les raisons pouvant être à l'origine de la surestimation du nombre de nuitées.

2 Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.

Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue sur la zone d'observation plus de 2h consécutives entre minuit à 6 heures sans avoir passé plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone (notion de « présence majoritaire »).

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits, un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.

Présence à la journée ou **présence excursionniste** : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans effectuer de nuitée ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

La segmentation Flux Vision Tourisme des individus présents sur un territoire effectuée repose sur deux paramètres : la durée et la fréquence de présence sur le territoire au cours d'une période donnée.

Résident : individu qui a effectué au moins 22 nuitées, consécutives ou non, sur le territoire au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) sans avoir effectué plus de nuitées sur une autre zone de France métropolitaine (présence majoritaire).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a effectué des nuitées au plus 4 fois au cours des 8 dernières semaines.

Excursionniste : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.

Outre les modalités de présence (durée et fréquence) le dispositif Flux Vision Tourisme prend en compte un deuxième paramètre pour la caractérisation des personnes présentes sur le territoire : le lieu de facturation du contrat de téléphonie mobile. C'est à partir de ce critère que sont distingués les visiteurs provenant du département de ceux provenant de l'extérieur.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

3 Les groupes de communes (mobilité). 1/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Amélie-les-Bains-Palalda	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC du Haut Vallespir
Les Angles	Les Angles	CC Pyrénées Catalanes
Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades	Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades	CC Pyrénées Cerdagne
Ansignan	Ansignan, Fosse, Le Vivier, Lesquerde, Saint-Arnac, Saint-Martin-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès
Ayguatèbia-Talau	Ayguatèbia-Talau, Caudiès-de-Conflent	CC Pyrénées Catalanes
Baho	Baho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Bailestavy	Bailestavy, Valmanya	CC Conflent-Canigó
Banyuls-dels-Aspres	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC des Aspres
Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès
Le Barcarès	Le Barcarès	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Bolquère	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto	CC Pyrénées Catalanes
Bompas	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Boule-d'Amont	Boule-d'Amont, Casefabre, Prunet-et-Belpuig	CC Roussillon-Conflent
Le Boulou	Le Boulou, Saint-Jean-Pla-de-Corts	CC du Vallespir
Bourg-Madame	Bourg-Madame, Dorres, Sainte-Léocadie, Ur	CC Pyrénées Cerdagne
Cabestany	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canohès	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Caramany	Caramany, Feilluns, Pézilla-de-Conflent, Prats-de-Sournia, Trilla	CC Agly Fenouillèdes
Caudiès-de-Fenouillèdes	Caudiès-de-Fenouillèdes, Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Cerbère	Cerbère	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès
Céret	Céret, Vivès	CC du Vallespir
Corbère-les-Cabanes	Bouleternère, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Saint-Michel-de-Llotes	CC Roussillon-Conflent
Corneilla-la-Rivière	Corneilla-la-Rivière, Saint-Féliu-d'Amont	CC Roussillon-Conflent
Corsavy	Corsavy	CC du Haut Vallespir
Coustouges	Coustouges	CC du Haut Vallespir
Elne	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobès
Enveitg	Enveitg, Latour-de-Carol	CC Pyrénées Cerdagne
Espira-de-l'Agly	Baixas, Cases-de-Pène, Espira-de-l'Agly	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Estagel	Estagel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Fontpédrouse	Fontpédrouse	CC Conflent-Canigó
Formiguères	Fonttrabouise, Formiguères	CC Pyrénées Catalanes
Fuilla	Escaro, Fuilla, Jujols, Serdinya, Villefranche-de-Conflent	CC Conflent-Canigó
Ille-sur-Têt	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussillon-Conflent
Lamanère	Lamanère	CC du Haut Vallespir
Latour-de-France	Latour-de-France	CC Agly Fenouillèdes
Mantet	Mantet	CC Conflent-Canigó
Los Masos	Arboussols, Clara-Villerach, Estoher, Los Masos, Marquixanes	CC Conflent-Canigó
Matemale	La Llagonne, Matemale	CC Pyrénées Catalanes
Maureillas-las-Illas	L'Albère, Le Perthus, Les Cluses, Maureillas-las-Illas	CC du Vallespir
Maury	Maury	CC Agly Fenouillèdes
Millas	Millas, Nefiach	CC Roussillon-Conflent
Montauriol	Caixas, Montauriol	CC des Aspres
Montbolo	La Bastide, Montbolo, Saint-Marsal, Taulis	CC du Haut Vallespir
Montner	Calce, Cassagnes, Montner	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Mosset	Mosset	CC Conflent-Canigó
Nohèdes	Conat, Nohèdes	CC Conflent-Canigó
Nyer	Nyer	CC Conflent-Canigó
Font-Romeu-Odeillo-Via	Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via	CC Pyrénées Catalanes

3

Les groupes de communes (mobilité). 2/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Olette	Olette, Oreilla, Souanyas	CC Conflent-Canigó
Oms	Calmeilles, Oms	CC des Aspres
Opoul-Périllos	Opoul-Périllos	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Osséja	Nahuja, Osséja, Palau-de-Cerdagne	CC Pyrénées Cerdagne
Perpignan	Perpignan	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pézilla-la-Rivière	Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pia	Claira, Pia	CC Corbières Salanque Méditerranée
Pollestres	Pollestres, Villeneuve-de-la-Raho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Porta	Porta	CC Pyrénées Cerdagne
Porté-Puymorens	Porté-Puymorens	CC Pyrénées Cerdagne
Port-Vendres	Port-Vendres	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès
Prades	Codalet, Prades	CC Conflent-Canigó
Prats-de-Mollo-la-Preste	Prats-de-Mollo-la-Preste	CC du Haut Vallespir
Puyvalador	Puyvalador, Réal	CC Pyrénées Catalanes
Py	Py	CC Conflent-Canigó
Rabouillet	Rabouillet, Vira	CC Agly Fenouillèdes
Railleu	Railleu, Sansa	CC Pyrénées Catalanes
Rasiguères	Lansac, Planèzes, Rasiguères	CC Agly Fenouillèdes
Reynès	Reynès, Taillet	CC du Vallespir
Ria-Sirach	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Conflent-Canigó
Rivesaltes	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Rodès	Glorianes, Montalba-le-Château, Rodès	CC Roussillon-Conflent
Sahorre	Casteil, Sahorre	CC Conflent-Canigó
Saillagouse	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne	CC Pyrénées Cerdagne
Saint-André	Saint-André, Sorède	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès
Saint-Cyprien	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Thèza	CC Sud-Roussillon
Saint-Estève	Saint-Estève	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Génis-des-Fontaines	Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès
Saint-Laurent-de-Cerdans	Saint-Laurent-de-Cerdans	CC du Haut Vallespir
Saint-Laurent-de-la-Salanque	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Paul-de-Fenouillet	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Salses-le-Château	Salses-le-Château	CC Corbières Salanque Méditerranée
Serralongue	Le Tech, Montferrer, Serralongue	CC du Haut Vallespir
Le Soler	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Sournia	Campoussy, Sournia	CC Conflent-Canigó
Tautavel	Tautavel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Thuès-Entre-Valls	Canaveilles, Thuès-Entre-Valls	CC Conflent-Canigó
Thuir	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC des Aspres
Torreilles	Torreilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Tréviillach	Tarerach, Tréviillach	CC Conflent-Canigó
Trouillas	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC des Aspres
Urbanya	Urbanya	CC Conflent-Canigó
Valcebollère	Valcebollère	CC Pyrénées Cerdagne
Vernet-les-Bains	Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains	CC Conflent-Canigó
Vinça	Espira-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça	CC Conflent-Canigó
Vingrau	Vingrau	CU Perpignan Méditerranée Métropole

Communauté de Communes du Vallespir



La fréquentation touristique et excursionniste

Septembre et octobre 2024

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme



Eric Maurence
Consultants